2013

2014

2015

2016

2016

TRAIT D'UNION JANVIER 2017

mairie-de-bor-et-bar@wanadoo.fr 05 65 65 81 58 n°73 www.bor-et-bar.fr

Le mot du Maire

2016 vient de rejoindre les années du passé et des souvenirs. L'année 2017 s'ouvre à nous tous avec de nombreuses incertitudes et craintes, mais aussi avec des jours d'espérance.
Le Conseil Municipal, le personnel communal et moi-même vous présentons nos vœux les plus sincères de bonheur et santé.
J'ai une pensée plus particulière pour ceux qui souffrent de maladies ou de solitude.
Que la paix et la joie vivent en vos cœurs tout au long de cette nouvelle année.

Le conseil municipal vous invite à partager
la galette des rois
le samedi 14 janvier 14 h 30
à la salle de Bar

Au conseil Municipal

Le conseil municipal :

- A approuvé des conditions de liquidation du SITE
- A approuvé les travaux d'aménagement sur la RD69 dans le village de Bar. Sollicite l'aide la plus large possible du Conseil Départemental pour la réalisation de ces travaux
- A approuvé l'indemnisation de Monsieur Francis Carles pour l'utilisation de son tracteur
- A décidé d'adhérer à la convention avec le fonds de solidarité.
- A révisé les loyers de tous les logements
- A demandé à la SNCF de répondre favorablement à la proposition de desserte initiée par le Syndicat C.G.T. des cheminots et soutenue par l'Association de Défense de la Gare d'Assier et de Promotion du Rail et s'oppose à toutes les dégradations de service du train de nuit Rodez Capdenac Figeac Paris, au travers de la suppression de la voiture couchette
- A décidé d'approuver le projet de sentier de découverte ainsi que son inscription au PDIPR
- A décidé de solliciter les services déconcentrés de l'Etat pour leur confier l'instruction des dossiers d'urbanisme par le biais d'une convention de 6 mois renouvelable une fois
- A décidé d'accepter la proposition des consorts HEBRAIL et d'acquérir les parcelles cadastrées D486 D496 D497 D505 D564 D565 D664 et D667 dont la superficie totale est de 4 818 m²
- A décidé de fixer à 500 € le tarif de la concession perpétuelle pour chaque case du columbarium dans les cimetières de Bor et de Bar
- A désigné Monsieur Serge Debar comme référent de la commune auprès du SMBV2A

TABLE ANNUELLE

du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Dressée en exécution du décret n°51-284 du 3 mars 1951

ACTES DE NAISSANCE

NOMS et PRENOMS(1)	N° et DATE DES ACTES(2)
Néant	

(1) A: Avis de naissance, R: Reconnaissance, R.A: Reconnaissance anticipée, P: Père, M: Mère C.N: Changement de Nom

(2) Lieu pour les avis et Date de l'événement.

ACTES DE MARIAGE

NOMS et PRENOMS(1)	N° et DATE DES ACTES(2)
SERIN Benoît, Edouard - CHAMBERT Elodie, Julie, Camille	1/1 - 20 août 2016

(1) * et RVC: Reprise de vie commune

(2) Date de l'événement.

ACTES DE DECES

NOMS et PRENOMS(1)	N° et DATE DES ACTES(2)
COUFFIGNAL Jacques, Paul, Albert - T.	3/2 - 26 décembre 2016
SEGONDS veuve TRANIER Héloise, Amélia, Maria - T.	2/1 - 04 novembre 2016

(1) T: Transcription de décès, * et ABS: Jugement Déclaratif d'Absence

(2) Date de l'événement.

Pluviométrie 2016

	BOR	BAR
janvier	152	104
février	99	109.60
mars	119.50	131
avril	75	86
mai	171	119.5
juin	70	84.60
juillet	76	69.20
août	16	17.20
septembre	54	54
octobre	82	80.10
novembre	103	94.90
décembre	17	18.20
	1034.50 mm	968.30 mm

LIEUX ET HEURES DES MESSES

MOIS DE JANVIER 2017	
Dimanche 1 Janvier	
LESCURE-JAOUL	9 h 30
LA FOUILLADE	11 h 00
Dimanche 8 Janvier	
LES MAZIERES	9 h 30
LA FOUILLADE	11 h 00
Dimanche 15 Janvier	
ST-SALVADOU	9 h 30
LA FOUILLADE	11 h 00
Dimanche 22 Janvier	
SANVENSA	9 h 30
LA FOUILLADE	11 h 00
Dimanche 29 Janvier Messe unique	
LA FOUILLADE	11 h 00

MOIS DE FEVRIER 2017	
Dimanche 5 Février	
BOR	9 h 30
LA FOUILLADE	11 h 00
Dimanche 12 Février	
MORLHON	9 h 30
LA FAOUILLADE	11 h 00
Dimanche 19 Février	
ST-ANDRE	9 h 30
LA FOUILLADE	11 h 00
Dimanche 25 Février	
NAJAC	9 h 30
LA FOUILLADE	11 h 00

MOIS DE MARS 2017	
Dimanche 5 Mars	
LESCURE-JAOUL	9 h 30
LA FOUILLADE	11 h 00
Dimanche 12 Mars	
LUNAC	9 h 30
LA FOUILLADE	11 h 00
Dimanche 19 Mars	
ST-SALVADOU	9 h 30
LA FOUILLADE	11 h 00
Dimanche 26 Mars	
SANVENSA	9 h 30
LA FOUILLADE	11 h 00

LA CHASSE

Le bureau et l'ensemble des chasseurs de la société de chasse de Bor et Bar présentent à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Bonne et heureuse année à tout le mode !!!!!

Nuitées	Presbytère 1	Presbytère 2	Boutique	Gîte d'étape
Janvier	8	32	4	28
Février	16	0	0	28
Mars	40	28	0	17
Avril	18	0	18	37
Mai	41	0	0	107
Juin	0	0	0	41
Juillet	16	72	29	31
Août	174	160	52	104
Septembre	16	16	30	38
Octobre	0	0	0	24
Novembre	0	0	10	12
Décembre	60	48	12	42
Total 2016	389	356	155	509

Soit 76 contrats de locations en 2016

FORMATION A L'UTILISATION DU DEFRIBILATEUR
Le 19 janvier 2017

Le caporal Feld Boris (originaire de Bor et Bar) et le sergent Duval Frédéric, tous les deux de la caserne de pompiers de Laguépie viendront dans notre commune le 19 janvier à 20H30 à la salle des fêtes afin de nous sensibiliser et nous former au défibrillateur qui est dans notre commune. Cet appareil augmente les chances de réanimer une victime en arrêt cardiaque. Il y a 35 % de chance d'être sauvé grâce à la mise en place d'un défibrillateur en plus du massage cardiaque, 50 000 victimes décèdent chaque année d'un arrêt cardiaque . Il est donc important de se former.

"VENEZ NOMBREUX"

LE FOYER RURAL

Déjà l'année 2016 s'est écoulée et l'année 2017 a plusieurs jours. Le foyer rural s'empresse de vous souhaiter une très bonne année avec de petites joies au quotidien, du bonheur partagé en famille, avec les voisins, les amis et tous ceux que nous croiserons au cours de cette nouvelle année.

Bonne et heureuse année 2017 , nous souhaitons paix et fraternité .

L'après midi rencontre du 10 décembre, (lors du partage de la bûche de Noël) a permis des retrouvailles sympathiques entre les anciens et les nouveaux habitants, dont des familles anglaises qui s'intègrent très facilement dans le milieu associatif et nous les en remercions.

Quine: Le 19 février 2017 à 14 h
Vous pouvez déposer les lots offerts à la mairie ou le 18 février après midi à la salle des fêtes.

Théâtre: 1er avril à 20 h 30

COMITE DES JEUNES

Bouno annado, pla granado !!!

Le comité vous adresse tous ses vœux pour cette nouvelle année ! Que 2017 apporte à chacune et chacun d'entre vous ce qu'il y a de meilleur.
La nouvelle année amène avec elle, les concours de belote qui continuent. Nous vous donnons donc rendez-vous tous les 4ème vendredi du mois à 20h30 à la salle des fêtes de Bar pour venir gagner de nombreux lots .
Du côté du FESTI'BAR, il se prépare doucement mais sûrement. Le comité vous concocte une édition 2017 qui s'annonce des plus prometteuses
Alors ouvrez l'œil ! Plus d'informations suivront dans le prochain numéro du Trait d'Union.
Le comité en profite également pour remercier tous les bénévoles et âmes charitables qui ont contribué tout au long de 2016 à l'organisation, la mise en place et la réalisation de la fête votive.
Un merci particulier également à nos sponsors qui chaque année nous renouvellent leur confiance en acceptant de participer à notre plaquette
Sans eux rien ne serait possible !

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Assemblée générale du jeudi 13 octobre 2016

Rapport d'activité et bilan 2015

- 9 jours de travail ont été réalisés sur les chemins et divers éléments de pierre(Château, sentier N°7…)
- Succès de la 5éme randonnée (69 participants)
- Participation aux journée du Viaur
- Grande satisfaction lors de la mise à jour d'un mur au château
- Le président souligne l'enthousiasme des bénévoles et la convivialité des fins de journées de travail.

Rapport et bilan financier

Le trésorier Jean Couronne a présenté le bilan des recettes et des dépenses pour 2015.
Au 22/10/2015 le solde était de 1544.39 €, le solde au 13/10/2016 est de 1763.42 €.
Quitus est donné au trésorier par l'ensemble des membres présents..

Election du bureau

Président: Rick Hall
Trésorier: Jean Couronne
Secrétaire: Francis Colin

Projets 2007

- Entretien et signalisation
- Répertorier les croix
- Château (Toiture cave et déblaiement mur enceinte)

C'était par une belle matinée de Novembre qu'un petit groupe de l'association a repris, autour du château de Bar, les travaux de nettoyage entamés au mois d'octobre. Nous avons coupé les ronces, élagué de petits arbres, bien désherbé, avec l'objectif ultime simplement de repérer le tracé des murs originaux du château. Maintenant un des murs a bien été exposé sur une longueur de quelques mètres, ce qui offre déjà un aperçu un peu différent d'un endroit que nous connaissons tous assez bien.

Comme d'habitude, la matinée de travail était suivie d'un pique-nique fort convivial.

Les prochaines réunions de l'association pour l'année 2017 sont prévues pour le 4 février, 18 mars, 8 avril, 17 juin, 14 octobre, 18 novembre.
Tout le monde est invité à participer.

(9 Septembre randonnée à confirmer)

Nous souhaitons à toutes et à tous une ***Belle et Heureuse Année 2017***.